

Géographie illustrée de la France et de ses colonies

L'Yonne

Situation - Limites - Aspect général - Le département de l'Yonne, situé dans la région centrale de la France, doit son nom au principal cours d'eau qui le traverse du S au N-O. Ses limites sont : au N, les départements de Seine-et-Marne et de l'Aube ; à l'E, celui de la Côte d'Or ; au S, celui de la Nièvre ; à l'O, celui du Loiret.

Le département de l'Yonne est légèrement incliné du S-O au N-O ; il se compose de plaines alluvionnaires d'une remarquable fertilité, de plateaux crayeux que tapissent de riches vignobles, et de collines très pittoresques. Son aspect est extrêmement varié. Vers le N-O, dans les arrondissements de Joigny et de Sens, le sol est largement boisé, et vers le S-E, les contreforts, projetés par les Monts du Morvan, se ramifient capricieusement et forment des vallées charmantes.

Orographie - Hydrographie - Le département de l'Yonne ne renferme pas de montagnes proprement dites, et la hauteur moyenne de ses coteaux ne dépasse guère 200 mètres au-dessus du niveau de la mer. Sa partie méridionale, c'est-à-dire l'arrondissement d'Avallon, est sillonnée par des contreforts du Morvan dont les points culminants sont le Signal-de-Sainte-Colombe, haut de 1414 mètres, et le Signal-du-Mont-Sabau élevé de 380 mètres.

Le département de l'Yonne appartient en grande partie au bassin de la Seine par l'Yonne et le Loing, et pour une petite portion au bassin de la Loire par la Vrille.

L'Yonne, qui prend sa source dans l'arrondissement de Château-Chinon, vers l'E du département de la Nièvre, entre dans le département auquel elle a donné son nom par le S de l'arrondissement d'Auxerre, baigne Coulanges-sur-Yonne, Merry-sur-Yonne, Mailly, Cravant, Champs, Auxerre et Monéteau, Entre dans l'arrondissement de Joigny, arrose Bonnard, Saint-Cydroine, Joigny, Cézy, Saint-Julien-du-Sault, Armeau et Villeneuve-sur-Yonne, passe dans l'arrondissement de Sens, y baigne Sens et Pont-Sur-Yonne, entre dans le département de Seine-et-Marne, et s'y jette à Montereau, après un cours total de 273 kilomètres dont 180 appartiennent au département. Les principaux affluents de l'Yonne qui se rattachent au département, sont : 1° la Cure qui prend sa source dans le département de la Nièvre, entre dans celui de l'Yonne par le S de l'arrondissement d'Avallon, baigne Arcy, Vermenton, et finit en amont de Cravant, après un cours de 100 kilomètres ; 2° la Beaulche qui baigne Villefargeau, et finit au-dessous de Monéteau ; 3° le Serein qui prend sa source dans la Côte-d'Or, entre dans le département de l'Yonne par l'E de l'arrondissement d'Avallon, baigne Guillon, Montréal, L'Isle, Noyers, Chablis, Ligny-le-Châtel, et finit à Bonnard, après un cours de 155 kilomètres ; 4° l'Armançon qui prend sa source dans le département de la Côte-d'Or, entre dans celui de l'Yonne par le S-E de l'arrondissement de Tonnerre, baigne Nuits, Ancy-le-Franc, Tanlay, Tonnerre, Flogny, Saint-Florentin, et se jette au delà de Cheny, après un cours de 180 kilomètres, accru de l'Armanche dans le département ; 5° le Canal de Bourgogne ; 6° le Ravillon qui finit à Saint-Cydroine ; 7° le Tholon qui baigne Saint-Maurice, Aillant, Champvallou, Parcy, et se jette au-dessus de Joigny ; 8° le Vrin qui arrose Sommechaize, la Ferté-Loupière, Saint-Romain-le-Preux, Sépaux, Précý et tombe à Cézy ; 9° la Vanne qui finit à Sens.

Le Loing, qui prend sa source dans le canton de Saint-Sauveur, au S-O de l'arrondissement d'Auxerre, baigne Saint-Sauveur, passe dans l'arrondissement de Joigny, arrose Saint-Fargeau, Bléneau et Rogny, entre dans le département du Loiret,

puis dans celui de Seine-et-Marne, et finit dans la Seine, après un cours de 160 kilomètres, sans avoir reçu aucun affluent important dans le département.

La Vrille, qui prend sa source dans les collines de la partie S de l'arrondissement d'Auxerre, passe immédiatement dans la Nièvre, et s'y jette dans la Loire, à Neuvy, après un cours de 34 kilomètres.

Les principaux étangs du département de l'Yonne sont situés dans la partie occidentale, mais ils ne sont pas très considérables.

Climat - Le climat du département de l'Yonne est généralement tempéré ; l'air y est pur et sain, mais peu salubre dans les parties marécageuses du S-O. Les étés sont fréquemment pluvieux, et les hivers assez froids sans être excessifs. Il n'existe pas de vents dominants dans ce département.

Superficie - Population - La superficie du département de l'Yonne est de 742 805 hectares, et sa population de 372 589 habitants ; ce qui donne un peu plus de 49 habitants par kilomètre carré. Cette population s'est accrue de 51 993 habitants depuis le commencement du siècle, et de 2 284 depuis le recensement de 1861 ; elle comprend environ 235 000 agriculteurs, 95 000 industriels et commerçants, 12 000 habitants qui exercent des professions libérales, et 27000 sans profession.

La population du département de l'Yonne se compose de Champenois et de Bourguignons ; la bonne humeur des uns, la franchise des autres sont agréablement mélangées, mais l'ancienne originalité spéciale de ces deux races tend à s'effacer de plus en plus. Dans les villes comme dans les campagnes, l'activité, l'intelligence, la sociabilité, la fermeté du caractère, la droiture du jugement, la loyauté, la patience, un vif sentiment de la charité et de l'hospitalité sont des qualités communes à tous les habitants ; ils sont braves, aptes aux arts et aux sciences, sensibles aux belles-lettres, et ils ont montré beaucoup de patriotisme pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire.

On parle français dans toutes les villes et les campagnes du département ; seulement, les paysans emploient encore quelques tournures de phrase et certains mots empruntés à l'idiome bourguignon.

Agriculture - Le domaine agricole du département de l'Yonne comprend environ 462 000 hectares de terres labourables, 31 000 de prairies naturelles, 38 000 de vignes, 15 000 de pâturages, landes et bruyères, et 195 000 de bois, forêts et terres incultes. La propriété y est très morcelée, et 195 000 propriétaires environ s'y partagent près de 3 millions de parcelles du sol.

Le département de l'Yonne est agricole et vinicole surtout ; l'agriculture y est extrêmement avancée ; des améliorations sont entreprises sur tous les points du territoire ; on défriche les terres incultes, on draine une grande étendue de terrain, on dessèche les étangs et les marais, on défriche les bruyères communales, on reboise le versant des collines et le sommet des plateaux ; les méthodes nouvelles sont adoptées avec empressement, et les machines agricoles suppléent partout à l'insuffisance des bras. Il existe une ferme école sur la commune de Sainte-Colombe, dans l'arrondissement d'Avallon.

Le département de l'Yonne produit des céréales en quantité plus que suffisante pour la consommation locale ; leur valeur annuelle atteint 46 millions de francs. La valeur des autres cultures est de 31 millions environ. Ce sont, au premier rang, les vignes, qui occupent une superficie de 38 000 hectares et qui produisent des vins connus sous le nom de Vins de la Basse Bourgogne ; les arrondissements de Tonnerre et d'Auxerre

possèdent les premiers crus du département ; les vignobles de Tonnerre, qui sont les plus estimés, tapissent les coteaux de la vallée d'Armançon, et les principaux crus sont ceux des Olivettes, des Perrières, de Vaumorillon, etc. ; les principaux crus de l'arrondissement d'Auxerre sont ceux de Migraine, de la Chaînette et de Boivin, puis les produits de Coulanges-la-Vineuse, et surtout les vins blancs si renommés de la côte de Chablis, dont les 12 436 hectares rendent annuellement 25 000 hectolitres ; les meilleurs crus de l'arrondissement d'Avallon sont ceux de Rouvres, d'Aunay, de Montècherain, etc., et le cru le plus estimé de l'arrondissement de Joigny est celui de Saint-Jacques ; la production vinicole du département de l'Yonne peut être évaluée annuellement à 895.000 hectolitres de vins rouges et à 133 000 hectolitres de vins blancs, dont la valeur atteint près de 14 millions de francs. Les autres cultures du département sont les légumes, les betteraves, les plantes oléagineuses, les arbres fruitiers, les châtaignes, les truffes, les champignons, etc. ; les principales forêts sont celles de Frétoy, d'Hervaux, etc., et le chêne, le charme et le bouleau y dominent. Le revenu des pâturages et des prairies naturelles peut s'élever à près de 6 millions de francs.

L'élevage des animaux domestiques, et principalement celle des chevaux et des bestiaux, est en voie de progrès dans le département de l'Yonne ; on y compte environ 34 000 chevaux, principalement de race morvandelle, 15 000 ânes et mulets, 116 000 bêtes à cornes, principalement de race morvandelle, 440 000 moutons, 5 000 boucs, chèvres et chevreaux, 39 000 porcs, 25 000 ruches d'abeilles ; le gibier et le poisson abondent dans le département.

Le revenu brut des animaux domestiques s'élève annuellement à 39 millions de francs, et la valeur totale de la production agricole dépasse 82 millions.

Mines - Carrière - le département de l'Yonne est généralement composé de plaines argilo sableuses, de plateaux granitiques et calcaires, et d'alluvions dans ses vallées. Ses principales productions minérales sont des sables ferrugineux, des gisements de galène argentifère et d'ocre, des mines d'antracite et de lignite, des carrières de marbre, de granit, d'albâtre, de grès, de pierres meulières, de pierres lithographiques et de pierres à bâtir, de l'argile, de la craie, du ciment, etc.

Les sources minérales du département ne sont ni très efficaces ni très abondantes. On cite, cependant, celles de Toucy, dans l'arrondissement d'Auxerre, qui sont ferrugineuses, et celles d'Appoigny, dans le même arrondissement, etc.

Industrie - Commerce - Malgré sa situation entre Lyon et Paris, le département de l'Yonne est beaucoup moins industriel qu'agricole ; il possède des hauts-fourneaux à Ancy-le-Franc, des minières de fer qui produisent environ 263 000 quintaux métriques de minerai, et des tourbières qui rendent 14 000 quintaux métriques de combustible ; ses usines produisent environ 30 000 quintaux métriques de fonte au charbon de bois ; ses autres établissements sont des fabriques de draps, de toiles, de couvertures de laine, de coton et d'armes de chasse, des tanneries, des briqueteries, des tuileries, des faïenceries, des papeteries, des scieries, etc.

Le commerce départemental, qui est principalement un commerce d'exportation, porte sur les vins, les bois, le charbon, les céréales, les chevaux, les bestiaux, les pierres, etc.

Routes - Canaux - Chemins de fer - Le département de l'Yonne est desservi par 7 routes impériales longues de 532 kilomètres, 30 routes départementales d'une longueur de 822 kilomètres, et 2 083 chemins vicinaux d'un développement total de 5 510 kilomètres. Ses rivières et canaux sont navigables sur un parcours de 253 kilomètres.

Le département de l'Yonne est desservi : 1° par le Canal du Nivernais, qui commence sur l'Yonne, à Auxerre, suit cette rivière jusque dans la Nièvre en passant par Vermenton et Coulanges, et rejoint la Loire à Decize, après une longueur totale de 174 kilomètres, dont les pentes sont rachetées par 117 écluses ; 2° par le Canal de Bourgogne, qui réunit la Seine au Rhône, et qui parcourt 242 kilomètres, dont les pentes sont rachetées par 191 écluses.

Le département de l'Yonne est desservi par le chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, l'une des lignes principales du réseau de Lyon, avec stations à Villeneuve, Pont-sur-Yonne, Sens, Villeneuve-sur-Yonne, Saint-Julien-du-Sault, Cézy, Joigny, Laroche, Briennon, Saint-Florentin, Flogny, Tonnerre, Tanlay, Lézennes, Ancy-le-Franc, Nuits-sous-Ravière et Aisy. De cette ligne se détachent : 1° l'embranchement de Laroche à Auxerre, avec stations à Bonnard, Chemilly et Monéteau, et 2° l'embranchement de Nuits-sous-Ravière à Châtillon-sur-Seine, avec station à Sennevoy. L'ensemble de ces diverses voies ferrées est de 176 kilomètres.

Histoire - Avant l'invasion romaine, le territoire, actuellement occupé par le département de l'Yonne, était habité par les Sénones, peuplades gauloises, dont Sens, alors connu sous le nom d'Agedicum, formait la capitale. Ces Sénones, alliés des Parisii, avaient une grande importance dans les Gaules, et lorsque l'on forma la quatrième Lyonnaise, ils lui imposèrent le nom de Sénonie.

Dès le commencement du IIIe siècle, Sens devint le siège d'un archevêché, et son archevêque prenait le titre de primat des Gaules et de Germanie. A l'époque où les excès de la tyrannie militaire entraînèrent la dissolution de l'empire romain, c'est-à-dire vers le commencement du Ve siècle, les Bourguignons s'emparèrent de cette province ; mais un siècle après, leur domination dut céder devant celle des Francs, et Clotaire, en 558, joignit la Bourgogne à son empire. Après sa mort, le royaume de Bourgogne fut reconstitué et fit encore retour à la couronne de France pendant les premiers temps de la période carolingienne. Vers la fin de cette période, Robert-le-Fort, l'ancêtre de Hugues Capet, vint en aide aux Bourguignons pendant l'invasion normande. Au commencement du XIe siècle, d'après l'arbitrage d'un conseil réuni à Airy, 1er pays d'Yonne fut adjugé au roi Robert le Pieux, qui en investit son fils Henri. Celui-ci, devenu roi de France, le transmit à son frère Robert, tige de la première race royale des ducs de Bourgogne.

Depuis cette époque, ce pays fut mêlé à l'histoire générale de la Bourgogne. Après la mort de Charles le téméraire, Louis XI s'en empara et ne laissa à son héritière, la princesse Marie, que le comté de Bourgogne.

Le pays de l'Yonne était principalement formé du Sénonais et de l'Auxerrois. Longtemps, Sens appartenait au royaume de Bourgogne, mais ensuite cette ville fut classée dans la généralité de Champagne, et jusqu'en 1790, elle resta la capitale du Sénonais. Quant au comté d'Auxerre, le roi Robert l'avait créé en 1040 ; après avoir appartenu successivement aux maisons de Nevers, de Courtenay, de Donzy, de Bourbon et de Tonnerre, il fut vendu, en 1330, au roi Charles V et réuni à la couronne ; Charles VII le céda plus tard au duc de Bourgogne Philippe le Bon, mais après la mort de Charles le téméraire, Louis XI l'incorpora définitivement au domaine royal.

Les guerres des XIIIe et XIVe siècles, les invasions des Anglais, l'apparition de la peste, les dissensions religieuses et les troubles de la Fronde laissèrent peu de repos à cette province, et en 1814, elle fut encore très éprouvée par les invasions étrangères.

En 1790, lorsque l'Assemblée nationale décréta la nouvelle division territoriale de la France, le département de l'Yonne se forma de diverses parties de l'ancienne Basse Bourgogne, de l'ancienne Champagne et de l'ancien Orléanais.

Hommes célèbres - Parmi les personnages remarquables du département de l'Yonne, on remarque : le peintre JEAN COUSIN ; VAUBAN ; le CHEVALIER D'ÉON ; l'architecte SOUFFLOT ; le physicien FOURIER ; le ministre BOURRIENNE ; le maréchal DAVOUST ; le général DESFOURNEAUX, etc. ; et parmi les contemporains : l'avocat MARIE ; l'historien DE VAULABELLE ; les écrivains PIERRE LAROUSSE et CHARTON ; etc.

Divisions administratives - Le département de l'Yonne comprend cinq arrondissements qui se subdivisent ainsi :

Arrondissement d'Auxerre : 12 cantons - 131 communes
Arrondissement d'Avallon : 5 cantons - 71 communes
Arrondissement de Joigny : 9 cantons - 108 communes
Arrondissement de Sens : 6 cantons - 91 communes
Arrondissement de Tonnerre : 5 cantons - 82 communes
Totaux : 37 cantons - 483 communes.

Dans l'ordre militaire, le département de l'Yonne forme la 6^e subdivision de la 1^{ère} division militaire, dont le siège est à Paris.

Dans l'ordre religieux, il forme le diocèse de Sens, siège de l'archevêché ; ce diocèse comprend 49 cures, 465 succursales, 13 vicariats, rétribués par l'Etat, un grand séminaire à Sens et un petit séminaire à Auxerre.

Dans l'ordre judiciaire, il ressortit à la Cour impériale de Paris par les cinq tribunaux de première instance qui siègent aux chefs-lieux d'arrondissement, et par les quatre tribunaux de commerce d'Auxerre, d'Avallon, de Joigny et de Sens.

Dans l'ordre universitaire, il relève de l'Académie de Dijon, et possède un lycée à Sens, quatre collèges communaux à Auxerre, à Avallon, à Joigny et à Tonnerre, une école normale d'instituteurs à Auxerre, et 918 écoles publiques et libres. L'instruction est très répandue dans ce département, et les cinq sixièmes des jeunes gens, inscrits pour le tirage au sort, savent lire et écrire.

Description des Villes - Voici les principales localités du département de l'Yonne :

ARRONDISSEMENT D'AUXERRE

AUXERRE (15 497 hab.), préfecture et chef-lieu du département, divisée en deux cantons, est située près de la rive gauche de l'Yonne, à 168 kilomètres de Paris. Cette ville est fort agréablement étagée sur les pentes d'une colline, et entourée de coteaux tapissés de vignobles ; mais à l'intérieur, elle manque d'espace, ses rues sont généralement étroites, tortueuses, et ses constructions particulières ont une apparence assez lourde. Auxerre possède plusieurs édifices que leur valeur d'art a fait classer parmi les monuments historiques ; tels sont la cathédrale, rebâtie au XI^e siècle, puis reconstruite au XIII^eme, et qui recouvre une ancienne crypte, récemment restaurée et formée de cinq larges nefs, l'église Saint-Eusèbe où se mélangent tous les styles, depuis 1^e roman du XI^e siècle jusqu'au style flamboyant du XV^ele, l'église Saint-Germain, fondée par la reine Clotilde, dont il ne reste plus qu'une tour, le choeur et la crypte, l'église Saint-Pierre, reconstruite au XV^ele siècle sur les ruines d'une première église érigée au VIII^ele siècle, et dont le portail appartient à la Renaissance, la curieuse tour qui porte l'horloge publique, et l'hôtel de la préfecture, ancien palais épiscopal, où

l'on remarque une galerie romane. Les autres édifices de la ville sont le palais de justice, construit dans le style grec, l'hôtel de ville, bâti au XVIII^e siècle, et plusieurs anciennes maisons d'une véritable valeur artistique. La ville est entourée de promenades qui ont été tracées sur ses anciens remparts, et elle possède un jardin public où s'élève la statue du savant mathématicien Fourier.

Le territoire d'Auxerre produit des vins excellents qui sont classés parmi les meilleurs de la Basse Bourgogne. Ses principaux établissements industriels sont des tonnelleres, des fabriques d'ocre, de blanc de céruse et de produits chimiques, et son commerce porte sur le bois flotté, le charbon, les briques, etc.

Auxerre est d'origine ancienne et antérieure à l'invasion des Romains, mais l'histoire de cette ville est très obscure, et ne prend réellement date qu'à l'époque où elle fut ravagée par les barbares. Plus tard, elle subit l'invasion des Anglais, puis la funeste tyrannie des religionnaires, et elle ne recouvra sa tranquillité que sous le règne d'Henri IV.

Chablis (2 339 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le Serein, possède environ 12 500 hectares de vignes qui produisent un vin blanc renommé. On remarque dans cette petite ville l'église Saint-Martin, qui fut bâtie au XIII^e siècle, et qui est classée parmi les monuments historiques.

Toucy (2 880 hab.), chef-lieu de canton, fabrique des draps, possède des filatures de laine, des scieries, des taillanderies, et une source d'eau minérale ferrugineuse.

Coulanges-la-Vineuse (1 372 hab.), chef-lieu de canton, située dans une vallée, produit principalement des vins.

Coulanges-sur-Yonne (1 057 hab.), chef-lieu, de canton, fait un très grand commerce de bois flottés.

Courson (1 371 hab.), chef-lieu de canton, situé sur l'Yonne, exploite principalement des carrières de pierre.

Ligny-le-Châtel (1 190 hab.), chef-lieu de canton, situé le Serein, possède des filatures de laine, des moulins et des tuileries.

Saint-Florentin (2 551 hab.), chef-lieu de canton, situé sur l'Armançon, a conservé les ruines d'un prieuré et une église inachevée du XV^e siècle, qui est classée parmi les monuments historiques.

Saint-Sauveur (1 928 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le Loing, où existe une ferme école, possède une tour ovale du XII^e siècle, qui est également classée parmi les monuments historiques.

Seignelay (1 520 hab.), chef-lieu de canton, exploite des carrières de moellons et fabrique principalement des couleurs.

Vermenton (2 508 hab.), chef-lieu de canton, possède une église qui est classée parmi les monuments historiques.

Les principales communes de l'arrondissement sont : Treigny (2 686 hab.) ; Saint-Bris (1 850 hab.) ; Chevanne (1 400 hab.) ; Héry (1 660 hab.) ; Pourrain (1 596 hab.) ; etc.

ARRONDISSEMENT D'AVALLON

AVALLON (6 070 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur le Cousin, à 49 kilomètres d'Auxerre, dans une position très pittoresque et très riche en points de vue délicieux. On admire deux monuments historiques dans cette petite ville, son église collégiale de Saint-Ladre, à la fois romane et gothique, et l'église Saint-Martin, du XIIe siècle, qui a été transformée en caserne ; les autres édifices d'Avallon sont une Tour de l'Horloge, surmontée d'une haute flèche, et un ancien couvent d'Ursulines, dont le cloître est bien conservé.

La production des vins, l'exploitation des carrières et des gisements de minerai de fer, la fabrication des draps, etc., forment les principales industries de cette petite ville, dont le commerce porte sur les céréales, les vins, les laines, les chevaux et les bestiaux.

Avallon existait déjà pendant la période romaine. Cette ville fut saccagée par les Sarrasins et les Normands, et dut se rendre plus tard, malgré sa longue résistance, au roi Robert le Pieux qui la fit démanteler. Après avoir longtemps refusé de reconnaître l'autorité d'Henri IV, elle se soumit en 1594.

Guillon (780 hab.), chef-lieu de canton, possède des fabriques de ciment romain, des scieries hydrauliques, et fait un grand commerce de céréales.

L'Isle-sur-Serein (912 hab.), chef-lieu de canton, fait principalement le commerce des osiers.

Quarré-les-Tombes (2 068 hab.), chef-lieu de canton, exporte principalement des grains et des bestiaux. Cette petite ville renferme dans son cimetière un certain nombre de tombeaux du moyen âge, et possède une église dont certaines parties appartiennent au gothique du XVIe siècle.

Vézelay (1 148 hab.), chef-lieu de canton, situé près de la Cure, a conservé une très remarquable église du XIe siècle, classée parmi les monuments historiques, et un grand nombre de ruines et d'anciennes murailles d'un très haut intérêt artistique.

Les principales communes de l'arrondissement sont : Magny (1 110 hab.) ; Joux (1 190 hab.) ; Saint-Germain-des-Champs (1 275 hab.) ; Saint-Léger (1 380 hab.) ; etc.

ARRONDISSEMENT DE JOIGNY

JOIGNY (6 239 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur la rive droite de l'Yonne, à 20 kilomètres d'Auxerre, et possède de nombreuses et jolies promenades. L'église Saint-Jean, rebâtie après un incendie au XIVe siècle et classée parmi les monuments historiques, ainsi que le Saint-Sépulcre de marbre blanc qu'elle possède, l'église Saint-André, l'église Saint-Thibaut, reconstruite au XVe siècle, une grosse tour qui s'élève au dessus de la prison, et quelques maisons de bois des XVe et XVIe siècles forment avec la Porte Saint Jean, seul reste des anciennes fortifications, les curiosités de cette petite ville.

Joigny produit des vins renommés et fabrique des draps, des toiles, des armes et des ustensiles de chasse ; son commerce porte principalement sur les bois, les charbons, les vins, les céréales et les bestiaux.

Joigny fut fondé par le général romain Flavius Fovinus ; cette ville fit partie du Sénonais et eut le titre de vicomté ; elle appartient pendant longtemps à la maison de Villeroy.

Villeneuve-sur-Yonne (4 952 hab.), chef lieu de canton, possède une belle église ogivale, classée parmi les monuments historiques, ainsi que la Porte de Bourgogne qui faisait autrefois partie de ses fortifications. Villeneuve est relié à son faubourg Saint-Laurent par un pont de quatorze arches, qui mesure 214 mètres de longueur.

Saint-Julien-du-Sault (2 234 hab.), chef-lieu de canton, situé près de la rive gauche de l'Yonne, possède une remarquable église gothique des XIIIe et XVe siècles, ornée de belles verrières, et classée parmi les monuments historiques.

Saint-Fargeau (2 849 hab.), chef-lieu de canton, situé à la jonction du Loing et du Bourdon, fait le commerce des bois, des charbons, des chevaux, etc. On y remarque une église du XIIIe siècle et un ancien château fort reconstruit au XVe, qui sont classés parmi les monuments historiques.

Aillant (1 537 hab.), chef-lieu de canton, exploite des carrières de craie grise, très riches en fossiles. On remarque dans le hameau de la Motte, qui dépend de cette commune, une chapelle de Sainte-Anne, qui est très fréquentée par les pèlerins.

Les autres chefs-lieux de canton de l'arrondissement sont : Bléneau (2 058 hab.), Briennon (2658 hab.), situé près de la rive droite de l'Armançon, qui possède un port sur le Canal de Bourgogne, Cerisiers (1 440 hab.), qui exploite des carrières de silex, et Charny (1 580 hab.), situé sur la rive droite de l'Ouanne.

Les principales communes de l'arrondissement sont : Cézy (1 305 hab.) ; Champignelles (1 570 hab.) ; Champlost (1 450 hab.) ; etc.

ARRONDISSEMENT DE SENS

SENS (11 901 hab.), sous-préfecture, chef-lieu d'arrondissement, siège de l'archevêché, divisé en deux cantons, est situé sur l'Yonne et la Vanne, à 57 kilomètres d'Auxerre. C'est une très curieuse ville où les édifices d'une grande valeur sont multipliés ; sa cathédrale, rebâtie en partie par Philippe Auguste, est remarquable par les sculptures, les portails, les rosaces de sa façade, et par ses richesses intérieures, telles que le mausolée du Dauphin, les bas-reliefs du mausolée du cardinal Duprat, les stalles du chœur, etc. ; elle est classée à bon droit parmi les monuments historiques. A cette classification appartiennent aussi l'église Saint-Savinien, du XIe siècle, qui recouvre une crypte de la même époque, l'Officialité, édifice réédifié sous Saint-Louis, l'archevêché qui date du XVIe siècle, et les restes de l'ancienne enceinte gallo-romaine ; les autres monuments de la ville dignes d'être cités sont un charmant portail de la Renaissance, encastré dans le bâtiment qui met l'archevêché en communication avec l'officialité, et la statue de bronze du baron Thénard, par Droz.

Les moulins, les distilleries, les scieries, les tanneries, les fabriques d'allumettes, de chaussures, etc., forment les principaux établissements de cette petite localité, dont le commerce est alimenté par les céréales, les farines, les vins, les laines et les cuirs. Sens, l'une des plus anciennes villes de la Gaule, était la capitale des Sénonnes, peuple puissant qui, sous les ordres de Brennus, alla saccager Rome. César s'en empara, non sans grande difficulté, et rendit hommage à la valeur de ses ennemis. Plus tard, Sens

devint la métropole de la quatrième Lyonnaise et le siège d'un archevêché. Cette ville fut gouvernée par des comtes particuliers ; en 1346, pendant le règne de Charles V, elle fut entourée de fossés. A l'époque de la Ligue, elle prit parti contre le roi, et en 1590, Henri IV l'assiégea sans pouvoir s'en emparer.

Villeneuve-l'Archevêque (18 143 hab.), chef-lieu de canton, située sur la Vanne, possède une église de tous les styles depuis le roman jusqu'à la Renaissance.

Les autres chefs-lieux de canton sont : Sergines (1 301 hab.), qui fabrique des serges, Pont-sur-Yonne (1 899 hab.), où l'on voit une église du XIIIe siècle, et Chéroy (880 hab.).

Les principales communes de l'arrondissement sont : Véron (1 260 hab.) ; Nailly (980 hab.) ; Champigny-sur-Yonne (1 630 hab.) ; etc.

ARRONDISSEMENT DE TONNERRE

TONNERRE (5 429 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement est située sur la rive gauche de l'Armançon, à 33 kilomètres d'Auxerre. Cette ville possède plusieurs jolies promenades, entre autres celles qui longent le Canal de Bourgogne ; il ne reste plus que des débris informes de ses anciennes fortifications. Parmi les monuments historiques de Tonnerre, on remarque l'église Saint-Pierre, bâtie sur un rocher escarpé et reconstruite au XVIe siècle, la crypte qui s'étend sous la halle, et une salle ogivale de l'hôpital qui sert aujourd'hui de chapelle. Les autres édifices de cette ville sont l'église Notre-Dame qui reproduit différents styles, la maison du chevalier d'Eon, où est né, en 1728, ce personnage énigmatique, l'hôtel d'Uzès, rebâti au XVIe siècle, et l'ancien couvent des Ursulines où est actuellement établi le collège.

Le territoire de Tonnerre produit des vins renommés ; l'exploitation des carrières de pierres de taille et des pierres lithographiques, la fabrication des lainages, des faïences, du ciment romain, etc., forment les principales industries de cette petite localité ; qui fait spécialement le commerce des vins, des farines et des céréales.

Originellement, Tonnerre ne fut qu'un château fort autour duquel se groupa la petite ville qui reçut le titre de comté et qui appartient au Sénonais. Après avoir été possédée par les comtes d'Auxerre et de Nevers, puis par les maisons de Bourgogne et de Châlons, etc., elle fut prise, en 1359, par le roi d'Angleterre, Edouard III, et passa en dernier lieu dans la maison de Louvois.

Ancy-le-Franc (1 772 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche de l'Armançon, possède un très beau château, bâti sur les plans du Primatice et très richement orné.

Cruzy-le-Châtel (987 hab.), chef-lieu de canton, fait le commerce des céréales, des fourrages, des légumes et des truffes.

Flogny (404 hab.), chef-lieu de canton, situé sur l'Armançon, possède une église qui date du XIIe siècle.

Noyers (1 638 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le Serein, a conservé une partie de ses anciennes murailles flanquées de tours, et une église qui date du XVe siècle.

Les principales communes de l'arrondissement sont : Ravières (1 290 hab.) ; Neuvy (1 470 hab.), etc.

Jules Verne - Géographie illustrée de la France et de ses colonies
(Editions J Hetzel - Paris – 1879)

Document

« *Cheny mon village, mes racines icaunaises* » <http://www.cheny.net>

« *Encyclo89* » <http://www.encyclo89.net>